



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD
Campus Cité Scientifique, Boulevard P. Langevin,
Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre)
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France
<http://sgn.univ-lille.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 16 août 2022

Conseil d'Administration
du vendredi 10 juin 2022,
en visio-conférence

Procès-verbal

Présent(e)s avec voix délibérative : Mmes J. Cuvelier (bibliothécaire-archiviste), R. Duchemin (trésorière), G. Guyétant (invitée) MM. P. Auguste (président), B. Crépin (invité), F. Duchaussois (conseiller), F. Graveleau (secrétaire), B. Poncelet (conseiller), A. Styza (conseiller) et M. Swialkowski (conseiller).

Présent(e)s avec voix consultative : M. F. Meilliez (directeur)

Absents excusés : Mmes D. Brice (Présidente d'honneur) et C. Maréchal (adjoite au secrétaire), M. H. Coulon (vice-président), T. Oudoire (invité), F. Robaszynski (Président d'honneur) et D. Torz (rédacteur-en-chef).

Ordre du Jour :

1 - Préambule:

- a) Adoption de l'ordre du jour
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA

2 - Institutionnel :

- a) Adhésions
- b) Finances
- c) Convention Université de Lille

3 - Activités:

- a) Géopark Trans-Manche
- b) Edition
 - a. Plateforme PEREN et PERSEE
 - b. Avancé Tome 29
- c) Hommage à Alain Blicq
- d) Echos des Labo
- e) Fonds documentaire
- f) Projet CollEx Persee CoESciTer
- g) Partenaires

4 – Divers :

- a) Questions diverses

La réunion débute à 17h30

1- Préambule

Résolution I-1 : L'ordre du jour est adopté avec quelques ajouts et le PV du précédent CA est approuvé à l'unanimité.

2-a) Institutionnel – Adhésions

Depuis le précédent CA du 23 mars 2022, quatre nouvelles candidatures d'adhérents (3 personnes physiques et 1 personne morale) ont été reçues. Il s'agit de :

- **Thomas NORMAND** (étudiant), présenté par MM. P. AUGUSTE et L. DESCHODT (cotisation + abonnement gratuit pour 2022) ;
- **Marina PAGLI** (conservateur du Patrimoine), présentée par Mme J. CUVELIER et M. P. AUGUSTE (cotisation seule) ;
- **Société STB MATERIAUX** représentée par M. M. PONCELET et présentée par F. GRAVELEAU et B. PONCELET (cotisation + abonnement) ;
- **Thomas BUCHWALD** (étudiant), présenté par MM. L. DESCHODT et P. AUGUSTE (cotisation + abonnement gratuit pour 2022).

2-b) Rapport financier

Au jour du CA, la SGN disposait de **3 404,19 €** sur le compte bancaire et de **40 037,41 €** sur le livret A. Le bilan des « Dépenses » et « Recettes » est décrit comme suit par la trésorière (Figure 1) :

Pour les dépenses :

Dans la rubrique « Edition et Communication », les factures correspondant à la composition, à l'impression et à l'expédition du tome 28 des *Annales* ont été réglées (1 912,52 €).

Dans la rubrique « Sorties de terrain et Conférences », les dépenses concernent 1) la sortie au Musée de Bernissart (entrées – 60 €) et 2) le colloque de Douai sur l'Eau (Total : 689,62 €, décomposés selon : pot d'accueil (119,92 €), repas des intervenants (389,70 €) et entrées du musée et repas à ARKOS (180 €).

Dans la rubrique « Frais de Fonctionnement », les cotisations aux associations partenaires (ALEA, SGF, MRES et FSSNF) ont été réglées (360 €), tout comme notre cotisation à l'assurance MAIF (109,70 €). Les frais de papeterie (enveloppes, encres, papier, tampons...) s'élèvent à 206,47 € et se décomposent selon : 2 tampons (70,99 €) et frais d'encre pour la direction (135,48 €). Les frais relatifs à la réalisation de la nouvelle carte d'adhérent SGN sont de 348,55 € (carte DATAForme : 141,60 € ; encre et papier : 52,14 € ; enveloppes : 2,45 € ; frais d'affranchissement : 92,36€ et prestation de fabrication du formulaire : 60 €). On retrouve également des frais de réception (43,72 €) pour le pot de fin de l'AG en février. Enfin, un don de 150 € a été réalisé auprès de l'Association des Paralysés de France suite au décès d'Alain Blicck

Enfin, la rubrique spécifique « E » concerne le Colloque et l'excursion AFEQ / SGN qui s'est tenue en mai 2022. Parmi les frais, on trouve une facture pour le transport (1 975 €), l'hébergement à Lille (1 617,95 €), deux factures pour une pelle et un camion (1 656 €), le solde de l'hébergement et les repas dans la Somme (4 610,71 €), la facture du traiteur (1225,47 €) et une facture concernant la réalisation de posters (112 €). Le total représente un montant de 11 610,43 €. Il reste encore à payer la facture de panneaux pédagogiques (591,60 €). *In fine*, les dépenses pour le

De même, les quatre laboratoires de recherche soutenant la SGN dans le cadre de la nouvelle convention avec l'Université de Lille ont été relancés. Le laboratoire LGCgE a réglé 100 €.

Enfin, dans la rubrique E liée au Colloque et Excursion AFEQ / SGN, les contributions versées par les participants au colloque du 18 mai apportent 9 670 €. De plus, le Département du Nord a attribué une subvention de 1000 € et une subvention de 1000 € de l'INRAP a également été versée. Le total des recettes concernant le colloque/excursion AFEQ/SGN et donc pour l'instant de 11 670 €. Comme les dépenses ont été supérieures aux rentrées, R.D. a dû déplacer 1000 € du livret A vers le compte bancaire. P.A. rassure le CA en mentionnant que les autres subventions devraient arriver et permettre d'équilibrer le budget, soit 3 500 € de la DRAC, 1 000 € du Département de la Somme et 2 295 € de la région Hauts-de-France. Le bilan financier de l'opération est donc très positif avec près de 4 000 € de recettes supplémentaires. Ce solde va permettre d'envisager la publication du très important livret-guide (200 pages de données en grande partie inédites et de synthèses) dans le cadre probable d'un Mémoire de la SGN. Le président souligne l'excellent travail effectué par R. DUCHEMIN, tant en réactivité qu'efficacité ; des points largement remarqués et appréciés par tous.

3-a) Activités – Géopark Transmanche

Invitée à cette séance de CA, Gaëlle GUYETANT, du Conservatoire d'espaces naturelles (CEN) des Hauts-de-France, expose le projet de candidature du « GEOPARK TRANSMANCHE » porté par le PNR des Caps et Marais d'Opale et l'AONB des Kent Downs, au label « Geopark mondial UNESCO ». Sur la base d'un document partagé, G.G. expose le contexte de la demande, la liste des partenaires impliqués, l'objectif du Geopark, le périmètre envisagé, sa gouvernance (comités de pilotage et scientifique), et enfin la liste des géosites proposés. Construit dans le cadre d'un projet INTERREG en cours (USAC : UNESCO Site across the Channel), ce projet a pour objectif de dynamiser le géotourisme sur les territoires transfrontaliers du Nord de la France et du Sud de l'Angleterre au travers de la valorisation et la dynamisation des différents sites géopatrimoniaux régionaux dans un contexte de développement durable. Le projet sera vraisemblablement soumis vers 2024, mais il devra être déjà opérationnel et fonctionnel avant. En effet, toute candidature doit avoir fonctionné au préalable pendant au moins un an avant d'être soumise à l'UNESCO. De plus, chaque pays ne pouvant présenter que deux candidatures par an, le GEOPARK TRANSMANCHE doit « attendre son tour » et se mettre dans la file d'attente.

Pour ce qui concerne l'implication de la SGN dans ce projet, elle est d'ores et déjà très importante, mais elle s'opère surtout par le vecteur d'individus (ses adhérent.e.s) qui interviennent au titre de leurs structures respectives (enseignement et recherche, exploitant de ressources minérales, conservatoires, etc.). Pour le moment, le projet de Géopark n'a pas demandé spécifiquement la remontée/l'identification de partenaires structurelles (association, entreprises, collectivités territoriales, etc.) et repose de manière fonctionnelle sur l'implication des individus. Dans ce contexte, et afin de clarifier la position de la SGN au sein du projet de Géopark, le CA estime bienvenu de désigner un mandataire individuel qui s'exprimera, portera la voix et se fera le relai de la SGN. Parmi nos adhérents les plus impliqués, M. A. BEUCHERIE est désigné comme relai officiel de la SGN entre le Géopark et le CA. A l'avenir, G.G. s'adressera directement à lui pour toutes demandes et questionnements impliquant nommément la SGN.

3-b) Activités – Edition

F.M. fait le point sur l'édition en l'absence du rédacteur-en-chef, D. TORZ. Au sujet des plateformes PEReN et PERSEE, leur démarrage a pris du retard en raison de divers soucis techniques. En complément des informations délivrés dans le PV du précédent CA du 23/03/2022, F.M. souligne que ces deux outils apporteront une visibilité accrue aux travaux passés et actuels des auteurs de la SGN. La mise en ligne (gratuitement) sous 2-3 mois des articles soumis, leur recueil (optionnel - payant) sous forme papier en fin d'année et l'indexation précise des articles actuellement sur IRIS lanceront les *Annales* dans une nouvelle ère. Il reste encore à finaliser quelques aspects administratifs (notamment le dossier PERSEE à déposer d'ici la fin de l'année) mais le résultat sera sans doute remarquable !

3-c) Activités – Hommage à Alain Blicck

La date du **mercredi 28 septembre** a été retenue pour organiser un hommage à notre collègue et ami Alain Blicck disparu dans le courant de l'année. Plusieurs partenaires associatifs ont été contactés et ont répondu favorablement pour participer (Association Paléontologique Française, Groupe Français du Paléozoïque). Plusieurs orateurs.trices ont également répondu favorablement pour intervenir à cette occasion. Une communication spécifique sera organisée sitôt après l'été. Plusieurs articles destinés aux *Annales* seront préparés et regroupés dans un recueil dédié à cette séance hommage.

3-d) Activités – Echo des Labos

La date du **vendredi 2 décembre** a été retenue pour organiser la seconde édition de l'« Echos des Labos ». Cette séance, organisée à proximité de la date de célébration de la Sainte Barbe (sainte patronne des géologues - tous les 4 décembre) vise à donner l'opportunité aux chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs des unités de recherches partenaires de la SGN de présenter leurs travaux de recherche. Ces travaux peuvent concerner le territoire régional des Hauts-de-France mais pas forcément. Il est envisagé de profiter de cette occasion de convier d'autres unités de recherche non mentionnées dans la convention de partenariats U-LILLE et SGN, comme les UMRs HALMA (<https://halma.univ-lille.fr/>) ou bien LASIRE (<https://lasir.cnrs.fr/>).

3-e) Activités – Fonds documentaire

J. CUVELIER rapporte sur ses initiatives récentes concernant le fonds documentaires de la SGN. Elle souligne que sept ouvrages ont été restaurés dans le cadre de la collaboration avec Mme Venant-Mouroux, restauratrice de livres et documents graphiques (<http://www.venant-mouroux.com/index.html>). Il reste encore un ouvrage à restaurer pour cette année. Afin de poursuivre cette restauration du fonds documentaire SGN, J.C. va identifier un lot de livres abîmés qu'elle soumettra au CA après l'été. Il est également envisagé d'organiser une excursion dans les ateliers de Mme Venant-Mouroux localisés dans le Boulonnais.

3-f) Activités – Projet CollEx Persee CoESciTer

J.C. informe aussi que le projet "**CoESciTer – Corpus sur l'enseignement des sciences de la terre. Les chaires de géologie universitaire (19e-20e)**" fait partie des lauréats AAP CollExPersée21_22. L'objectif de ce projet est de numériser des cours de géologie, minéralogie et paléontologie conservés dans le fonds

documentaire de la SGN ainsi que dans d'autres établissements, et d'étudier ainsi la mise en place des chaires de géologie en France. Ce projet est porté par M. Geoffrey HARAUX (Univ. Lille) et Pierre SAVATON (Univ. Caen). Il regroupe notamment le Service Central de Documentation de l'Université de Lille, la bibliothèque de l'unité de recherche Evolution, Ecologie et Paléontologie (CNRS - Université de Lille), le fonds SGN, la SGF, le COFRHIGEO... Ce projet se déroule sur deux ans. La SGN sera sollicitée pour organiser à LILLIAD une journée de restitution de ce travail. Les membres de la SGN ainsi que son réseau seront également sollicités dans la phase de transcription de ces anciennes archives. Ce label CollEx atteste de l'intérêt de notre fonds pour la recherche et de leur rareté. C'est une très belle reconnaissance de la richesse du fonds documentaire lillois en géologie en général, et bien sûr la confirmation de l'aspect extraordinaire du patrimoine de la SGN.

3-g) Partenariats

F.M. et A.S. présentent un projet de convention de partenariat (cf Annexe 1) ayant pour objectif de formaliser les futures collaborations de la SGN avec différentes entités régionales ou nationales, de manière pérenne ou sur projet. A.S. s'est beaucoup investi dans la rédaction de ce document en croisant des modèles de convention provenant de diverses origines tout en veillant à conserver un maximum de souplesse et de polyvalence sur ce document. Un objectif notamment important de ce document est de constituer un source unique adaptable à chaque type de convention. Ce document, encore préliminaire, est aussi le résultat d'échanges avec le groupe de travail « Partenariat » constitué également de F. MEILLIEZ, H. COULON, B. PONCELET et F. GRAVELEAU.

4) Divers

- **Site WEB** : P.A. et F.M. soulèvent la nécessité de mettre à jour certaines pages du site web de la SGN : notamment la rubrique Editions et la mise à jour des PV de CA et AG (rubrique Archives). Suite au CA, les instructions aux auteurs ont été actualisées par F. GRAVELEAU (après consultation de D. TORZ), et les archives de PV de CA et AG des années 2020, 2021 et 2022 ont été versées sur le site par B. CREPIN et F. GRAVELEAU.

La séance est levée à 20h30.

F. Graveleau (secrétaire)

ANNEXE 1 - CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD – association loi 1901, SIRET n° 783 496 300 999 14, dont le siège est Cité Scientifique (bât. SN5), 59655 – VILLENEUVE D’ASCQ cedex, représentée par en sa qualité de président, ci-après désignée « SGN »

d’une part,

Et

Préambule

Fondée en 1870 par Jules Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, et 10 amateurs de géologie, une science jeune alors, la Société géologique du Nord (SGN) développe une expertise qui lui permet de proposer à ses partenaires de progresser ensemble, par des actions communes, vers un objectif général : faciliter le partage des savoirs de nature géologique, pour contribuer à une approche respectueuse des milieux naturels, à une utilisation raisonnée des ressources (matériaux, espaces), et promouvoir la responsabilisation individuelle et collective face à la nécessaire maîtrise des consommations et des déchets.

La SGN met en œuvre quatre types d’actions : observer / collecter / étudier / communiquer. Son projet associatif l’incite à les mobiliser au travers de partenariats définis autour de projets communs, organisés selon quatre axes :

- ✓ Le TERRAIN : pour découvrir, apprendre et sensibiliser ;
- ✓ Les RESSOURCES : pour se créer des référentiels et alimenter la réflexion ;
- ✓ L’EXPERTISE : pour partager la réflexion stratégique autour du projet ;
- ✓ Les ECHANGES : pour transmettre les acquis, ailleurs et plus tard et récupérer des éléments des partenaires ou d’autres entités.

Les visites de terrain sont l’occasion de découvrir un territoire que l’on croyait connaître à force de le sillonner. Elles sont aussi l’occasion de collecter des échantillons qui seront étudiés et valorisés dans diverses collections qui sont autant de références (exemple du Musée Houiller de Lille). Il en est de même pour la ressource documentaire qui, accumulée au cours du temps, devient un véritable trésor scientifique régional grâce au partenariat avec l’Université de Lille (Lilliad). L’expertise se construit avec les partenaires (laboratoires, collectivités territoriales, grands organismes, le monde associatif). La communication s’est considérablement renouvelée et diversifiée : elle offre aujourd’hui des moyens permettant d’apporter à chaque les éléments dont il perçoit le besoin sans nécessairement savoir le formuler.

Article 1 : Objectif de cette convention

Article 2 : Les engagements des parties

Article 3 : Durée de la convention

Article 4 : Suivi de la convention

Article 5 : Modifications – résiliation